



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 3 avril 2020

Convocation des conseillers :
le 3 avril 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 10 avril 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 4.5. Immeuble Place Boltgen, 2 - aménagement locaux commerciaux ; devis complémentaire ; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis complémentaire d'un montant de 40 000 € concernant le projet « Immeuble place Boltgen, 2 - aménagement des locaux commerciaux »;

Considérant que le devis initial de 300 000 € a été voté en date du 12.05.2017;

Considérant qu'un devis supplémentaire a été voté en date du 29.03.2019;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/612/221311/17090;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi et conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, tel que modifié,

**approuve
avec 13 voix oui et 6 abstentions**

le devis complémentaire de 40 000 € concernant le projet « Immeuble place Boltgen, 2 - aménagement des locaux commerciaux ».

en séance

date qu'en tête